



Cadre des 12 actions adaptatives prioritaires pour préserver la santé mentale des populations en contexte de changements climatiques

Document synthèse présentant les messages clés à l'attention du
CISSS de Chaudière-Appalaches

Annexe 3 – Projet CASSSIOPÉE – Décembre 2022

casssiopée

Capacité d'adaptation des systèmes de santé et services sociaux
à protéger la santé mentale et le bien-être psychosocial des populations
exposées à des événements météorologiques extrêmes





Ce projet de recherche a été réalisé et financé dans le cadre du programme de contribution sur le renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques de **Santé Canada** : AdaptationSanté 2019-2022.

Il fait partie des 10 projets de cet appel et il se distingue par son intérêt pour les **aspects psychosociaux des changements climatiques**.

Il vise à évaluer et soutenir la capacité des systèmes de santé et services sociaux à protéger la santé mentale des populations exposées aux inondations et vagues de chaleur extrêmes en contexte de changements climatiques

Le **Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches** (CISSS-CA) est l'organisme responsable du projet, en partenariat avec celui du Bas-Saint-Laurent (CISSS-BSL) notamment par l'implication de professionnel.les et gestionnaires de leurs directions de Santé publique et de Santé mentale et dépendance.

L'Université du Québec à Rimouski et sa Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales (Chaire CIRUSSS), l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal ont également participé aux différents volets du projet.

Plusieurs **partenaires** intersectoriels ont été impliqués ou offert leur soutien au projet, tels que le Comité de bassin versant de la rivière Chaudière (COBARIC), l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), le Consortium en climatologie Ouranos, le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec.

Direction scientifique

Lily Lessard^{1,2,3,5}, Inf. Ph. D., Lily_Lessard@uqar.ca

Cotitulaire Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services pour les populations rurales (CIRUSSS), Université du Québec à Rimouski (UQAR)

Chercheure régulière et responsable de l'axe Contexte, territoire et besoins des communautés au Centre de recherche CISSSCA
Professeure titulaire, Département des Sciences de la santé de l'UQAR

Auteurs

Audrey Lafond^{1,2,3}, T.S., Audrey_Lafond@uqar.ca

Lily Lessard^{1,2,3,4}, Inf. Ph. D., Lily_Lessard@uqar.ca

Comité de validation du contenu

Simon Arbour⁵, Joanne Aubé-Maurice⁶, Cindy Fortin⁵, Audrey Lafond^{1,2,3}, Sylvie Lemieux⁵, Lily Lessard^{1,2,3,4}, Pauline Marquer⁷, Aline Mongrain⁵, Guylaine Morrier⁶, Richard Ouellet⁵, Sébastien Provost⁵, Édith St-Hilaire⁵, Christelle Tardif⁸, Joanie Turmel^{1,2,3,5}

¹Université du Québec à Rimouski

²Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales (CIRUSSS)

³Centre de recherche du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches

⁴Collectif de recherche sur la santé en région (CoRSeR)

⁵CISSS de Chaudière-Appalaches

⁶CISSS du Bas-Saint-Laurent

⁷Comité de bassin versant de la rivière Chaudière (COBARIC)

⁸Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Citation suggérée

Lafond, A. et Lessard, L. (2022). Cadre des 12 actions adaptatives prioritaires pour préserver la santé mentale des populations en contexte de changements climatiques – Annexe 3 Projet CASSIOPÉE : Capacité d'adaptation des systèmes de santé et services sociaux à protéger la santé mentale et le bien-être psychosocial des populations exposées à des événements météorologiques extrêmes.

Les auteures autorisent la reproduction et l'utilisation de ce rapport, en partie ou en totalité, à des fins non lucratives et d'éducation, à la condition d'en mentionner la source.

Toute modification doit faire l'objet d'une autorisation de la direction scientifique, qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce matériel, en écrivant à Lily_Lessard@uqar.ca.

Remerciements

L'équipe du projet CASSSIOPÉE tient à remercier toutes les personnes ayant participé aux collectes de données sur les inondations et les vagues de chaleur dans la région de Chaudière-Appalaches ainsi que les membres du **comité de validation du contenu**, mentionnés à la page précédente, ayant contribué à l'élaboration de ce présent cadre d'actions prioritaires. Vos expériences, savoirs et expertises variés ont permis d'enrichir et d'ajuster l'orientation des différentes actions pour protéger la santé mentale des populations. Ces actions sont essentielles pour améliorer les pratiques et aider les systèmes de santé et services sociaux à devenir proactifs dans la préparation des individus et des communautés face aux défis des changements climatiques.

Nous remercions également tous les membres du comité de suivi ayant été impliqués dans les différentes étapes du projet ainsi que les chercheuses et chercheurs et étudiant·e·s y ayant collaboré. Vos rétroactions sur la pertinence des démarches et vos visions complémentaires sont précieuses et contribuent à l'avancement des connaissances dans une perspective de recherche appliquée sur le terrain.

Comité de suivi

Direction de la santé publique du CISSS de Chaudière-Appalaches : Julie Lambert, Sylvie Lemieux, Sébastien Provost, Johannie Drapeau (2019-2020), Simon Arbour (depuis 2021), Aline Mongrain (2021-2022)

Direction de la santé publique du CISSS du Bas-St-Laurent : Joanne Aubé-Maurice et Guylaine Morrier

Conseillers cadre en sécurité civile et préhospitalier CISSS Chaudière-Appalaches : Dominic Desrosiers-Fortin (2019-2020), Richard Ouellet (depuis 2021)

Comité de Bassin Versant de la rivière Chaudière (COBARIC) : Yannick Bourque (2019-2020), Pauline Marquer (depuis 2021)

Institut National de santé publique du Québec : Céline Campagna

Direction de la santé mentale et dépendance du CISSS de Chaudière-Appalaches : Joanie Roy (2019-2021), Marie-Claude Rossignol (2021), Marie-Michèle Émond (2022), Catherine Roy (2022)

Santé Canada : Marielle Verret (2020), Anik Pariseault (depuis 2021)

Équipe de recherche : chercheuses, chercheurs, professionnel·les de recherche et étudiant·es impliqué·es

Université Laval, géographie : Jade Talbot, étudiante, Nathalie Barrette, chercheuse, Marie-Hélène Vandersmissen, chercheuse, Yves Brousseau, Benoit Lalonde

Université du Québec à Rimouski et Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches : Lily Lessard, chercheuse, Marie-Anik Robitaille, coordonnatrice de recherche (2019-2020), Joanie Turmel, coordonnatrice de recherche (2021), Typhaine Leclerc, étudiante, Julien Le Beller, étudiant, Dominic Simard, professionnel de recherche (2019), Audrey Lafond, agente de transfert des connaissances

Université du Québec à Montréal, géographie de la santé : Mathieu Philibert, chercheur

Table des matières

Remerciements	3
Table des matières.....	4
Cadre des 12 actions adaptatives prioritaires pour préserver la santé mentale des populations en contexte de changements climatiques	5
À propos	6
Direction et gouvernance	7
Action 1 : Accroître la préparation en intégrant une perspective intersectorielle et interdisciplinaire dans les plans pour aider les communautés à faire face aux ÉME	7
Action 2 : Développer un plan de rétablissement en amont des événements qui cible les populations vulnérables	10
Action 3 : Coordonner les services pour soutenir le rétablissement de la population sur une longue période.....	12
Prestation des services	14
Action 4 : Sensibiliser la population, les intervenant.es et les directions du CISSS sur les risques des ÉME pour la santé et le bien-être et l'importance de s'y préparer	14
Action 5 : Adapter les services offerts à la population lors de l'ÉME	16
Action 6 : Renforcer la vision collective d'une culture d'entraide présente dans la région.....	17
Action 7 : Améliorer la gestion des déterminants sociaux et environnementaux de la santé.....	18
Personnel de la santé et des services sociaux	20
Action 8 : Former les intervenants, les gestionnaires, la direction du CISSS et les communautés sur les enjeux psychosociaux des ÉME et les pratiques prometteuses	20
Action 9 : Mobiliser toutes les directions du CISSS et les acteurs de la santé et des services sociaux dans la préparation des communautés aux ÉME	22
Systèmes d'information sanitaire	24
Action 10 : Évaluer les actions et documenter l'expérience du rétablissement pour améliorer la préparation	24
Action 11 : Connaître les vulnérabilités des communautés face aux changements climatiques et assurer une surveillance des impacts psychosociaux post-aléas.....	25
Action 12 : Poursuivre la recherche sur les approches et actions pour accroître les capacités d'adaptation des communautés et réduire les impacts psychosociaux des changements climatiques	26
Références	28

Cadre des 12 actions adaptatives prioritaires pour préserver la santé mentale des populations en contexte de changements climatiques¹

1. Accroître la préparation en intégrant une perspective intersectorielle et interdisciplinaire dans les plans
2. Développer un plan de rétablissement en amont des événements qui cible les populations vulnérables
3. Coordonner les services pour soutenir le rétablissement de la population sur une longue période

8. Former les intervenants et les gestionnaires du CISSS sur les enjeux psychosociaux des ÉME et les pratiques prometteuses
9. Mobiliser toutes les directions du CISSS et les acteurs de la santé et des services sociaux dans la préparation des communautés aux ÉME



4. Sensibiliser la population, les intervenants et les directions du CISSS sur les risques des ÉME et l'importance de s'y préparer
5. Adapter les services offerts à la population aux contextes des ÉME
6. Renforcer la vision collective d'une culture d'entraide présente dans la région
7. Améliorer la gestion des déterminants sociaux et environnementaux de la santé

10. Évaluer les actions et documenter l'expérience du rétablissement pour améliorer la préparation
11. Assurer une surveillance des vulnérabilités psychosociales des communautés face aux changements climatiques
12. Poursuivre la recherche sur les approches et actions pour accroître les capacités d'adaptation des communautés et réduire les impacts psychosociaux des changements climatiques

¹ Modèle inspiré de l'Organisation mondiale de la santé (2016) à la lumière du projet CASSSIOPÉE.

À propos

Ce document présente une synthèse des 12 actions identifiées dans le cadre du troisième volet du projet CASSIOPÉE (Capacité d'adaptation des systèmes de santé et services sociaux à protéger la santé mentale et le bien-être psychosocial des populations exposées à des événements météorologiques extrêmes). Des messages clés sont inclus pour chaque action et s'adressent spécifiquement au CISSS de Chaudière-Appalaches, qui est l'organisme responsable du projet, en collaboration avec ses partenaires.

Les 12 actions ont été classées dans 4 des 6 secteurs du [*Cadre opérationnel pour renforcer la résilience des systèmes de santé face au changement climatique*](#) (Organisation mondiale de la santé, 2016). Ces secteurs sont la direction et la gouvernance, la prestation de services, le personnel de santé et les systèmes d'information sanitaire. Les deux secteurs n'ayant pas été mis en évidence dans les données du projet CASSIOPÉE et qui ne figurent pas, pour le moment, dans ces actions sont celles liées au financement ainsi qu'aux technologies et infrastructures durables.

Une version plus détaillée de ces actions est disponible sur demande. Elle présente plusieurs objectifs spécifiques liés à ces actions d'adaptation aux changements climatiques pour en réduire les impacts psychosociaux et propose des moyens d'adaptation s'adressant directement au CISSS et à ses partenaires, notamment les municipalités, les centres de services scolaires et les différents ministères provinciaux.

Direction et gouvernance

Action 1 : Accroître la préparation en intégrant une perspective intersectorielle et interdisciplinaire dans les plans pour aider les communautés à faire face aux ÉME

Le fait d'être bien préparé aide à faire face à une catastrophe. C'est un facteur de protection et de résilience (Clayton, Manning, Krygsman et Speiser, 2017). Cette action vise à renforcer la préparation du CISSS face aux ÉME et consolider les liens avec ses partenaires.

8 messages clés

1. Planifier les actions en collaboration avec les partenaires, renforcer ces liens et bien distinguer qui fait quoi

- Exemples de partenaires à inclure dans les démarches :
 - Municipalités et organismes communautaires
 - Établissements scolaires et milieux de garde
 - GMF et pharmacies communautaires
 - Intervenant.es et organismes en immigration
 - Propriétaires d'HLM
 - Organisation régionale de sécurité civile

2. Collaborer à la mise sur pied des mécanismes de concertation et de mobilisation intersectoriels

Exemples de mécanismes à instaurer	Exemples de groupes à représenter	Exemples de secteurs à inclure
<ul style="list-style-type: none">• Table régionale prévention-promotion et adaptation aux CC• Ateliers de réflexion entre municipalités, MRC et CISSS sur les enjeux de relocalisation	<ul style="list-style-type: none">• Jeunes, personnes âgées, hommes, femmes• Personnes proches aidantes, personnes atteintes de maladies chroniques ou en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none">• Saines habitudes de vie• Économie sociale• Sports et loisirs• Entreprises• Environnement

3. Contribuer à intégrer formellement les interventions psychosociales dans les plans² et tenir compte des différences culturelles et langagières des citoyens du territoire

- Exemples d'interventions psychosociales à inclure dans les plans en référence à la [Formation provinciale sur l'intervention psychosociale en contexte de sécurité civile](#) (CRAIP, 2019) :
 - Intervention psychosociale immédiate inspirée des [Premiers secours psychologiques](#) : déployer les services psychosociaux
 - Intervention psychosociale transitoire : adapter l'intervention aux besoins des personnes touchées
 - Intervention psychosociale de rétablissement : soutenir le rétablissement dans la communauté

4. Collaborer à des communications efficaces afin que les consignes des plans se rendent jusqu'au personnel terrain et que la population générale soit informée des mesures prévues dans la municipalité

- Utilisation d'organigrammes de transfert d'information
- Identification préalable des lieux et moments de rassemblements pour les acteurs clés en cas d'ÉME
- Utilisation de divers moyens de communication adaptés aux publics cibles (site web de la municipalité, courrier postal, journaux, radio, en personne, conférence, etc.)

5. Mettre en place des systèmes de communication d'urgence pour transmettre des alertes lorsqu'un ÉME est attendu, incluant les vagues de chaleur

- Concertation avec le ministère de la Sécurité publique, les municipalités et le CISSS afin de cibler les besoins liés aux systèmes d'alerte lors des vagues de chaleur
- Présentation à la population des différents systèmes d'alerte existants, par exemple : Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC Cobaric), Système de communication et d'alertes citoyennes à Sainte-Marie (SCAC)

² Par exemple : Plans de sécurité civile, plans des mesures d'urgence (PMU) et plan chaleur accablante

6. Contribuer à développer des outils pour faciliter le repérage des personnes vulnérables et les références entre les organismes publics et communautaires

- Exemples d'outils :
 - Cartographie des vulnérabilités psychosociales en contexte de changements climatiques (voir Jade Talbot, projet CASSSIOPÉE)
 - Trajectoires de références entre les partenaires des secteurs publics et communautaires
 - Formulaire de collecte d'informations essentielles partagées entre le CISSS et les partenaires afin d'assurer un suivi auprès des personnes touchées par l'ÉME (médecin, proches à contacter, besoins, problématiques, état lors des visites et fréquence, moment de relance prévue, etc.)

7. Contribuer à faire une place aux citoyens, aux jeunes et aux personnes plus vulnérables aux ÉME dans l'élaboration des plans

- Consultations citoyennes incluant des personnes en situation de vulnérabilités
- Implication de citoyen.nes partenaires ayant vécu les impacts d'un ÉME

8. S'assurer d'avoir les ressources humaines en quantité suffisante et prévoir des mesures de renfort lorsqu'un ÉME est annoncé ou survient

Ententes permettant le prêt de personnel entre différents départements

Action 2 : Développer un plan de rétablissement en amont des événements qui cible les populations vulnérables

Cette action offre des pistes de solutions en réponse à la question : « Comment allons-nous nous rétablir lorsque nous serons bouleversé.es ou déboussolé.es pendant un certain temps? » Il est recommandé de préparer le rétablissement avant que l'ÉME arrive.

6 messages clés

1. Intégrer les portraits des communautés du territoire lors de la mise à jour des plans³

- Identification des zones à risque :
 - Utilisation de la Cartographie des vulnérabilités psychosociales aux changements climatiques (Jade Talbot, U. Laval, volet 1 CASSSIOPÉE)
 - Connaissance du portrait des risques climatiques pour la région pour différents aléas (projet VRAC-PARC)
 - Utilisation de [l'Atlas de la vulnérabilité de la population québécoise aux vagues de chaleur et aléas hydrométéorologiques](#)
 - Utilisation de la [Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches](#)

2. Planifier une ligne téléphonique au CISSS spécifique pour les personnes touchées par l'ÉME

- Identification et formation d'intervenants psychosociaux qui seront attitrés à ce service et pourront être libérés rapidement après l'événement pendant plusieurs mois consécutifs
- Réorientation du 811 vers les intervenants psychosociaux du CISSS formés pour l'intervention en contexte d'ÉME

³ Par exemple : Plans de sécurité civile, plans des mesures d'urgence (PMU) et plan chaleur accablante

3. Identifier une équipe d'intervention interdisciplinaire qui sera attirée au suivi des personnes touchées

- Lancement d'un appel aux intervenants des différents programmes du CISSS afin de créer une liste de personnes ayant un intérêt pour l'intervention en contexte de sécurité civile et formés au préalable
- Participation d'intervenants des milieux communautaires (ex. Maison des jeunes, Maison de la famille, organismes de soutien aux personnes proches aidantes, etc.)
- Création d'une liste d'intervenants disponibles pour aider advenant un surplus de demandes.
- Développement d'une expertise et stabilité de l'équipe au fil du temps avec les mêmes intervenants multialéas

4. Prévoir le processus de relance psychosociale dans la communauté

- Développement d'un guide sur le processus de relance incluant :
 - Les moments approximatifs des relances
 - Les moyens pour repérer les personnes qui ont des besoins psychosociaux, mais ne vont pas chercher d'aide (proaction et travail de proximité)
 - Identification des populations vulnérables sur le territoire
 - Inclusion des intervenants qui auront été impliqués lors de l'ÉME puisqu'ils sont aussi une population à risque (Khan, Aftab et Qayyum, 2017)
- Outil pratique : Fiche sur la [Relance psychosociale](#)

5. Identifier une équipe dédiée au soutien du personnel du CISSS

- Soutien psychosocial non hiérarchique
- Planification d'une rencontre de débriefage organisationnel avec les intervenants qui auront été impliqués dans la situation de crise (bons coups, limites, orientations)
- Rencontres régulières de suivi individuel ou de groupe avec les intervenants
- Outil pratique : Fiche [Soutenir les répondants, les bénévoles et les intervenants](#)

6. Prévoir des mécanismes de consultation de la population afin d’orienter les interventions

- Référence à l’équipe de la Vigie psychosociale du CISSS et des différents types d’Éclaireurs (citoyens, travailleurs communautaires, partenaires, gestionnaires, professionnels PPOC)
- Implication des membres de diverses Tables locales ou régionales pour cibler les interventions à privilégier
- Consultations citoyennes sur les actions à entreprendre

Action 3 : Coordonner les services pour soutenir le rétablissement de la population sur une longue période

Les impacts psychosociaux peuvent durer plusieurs mois à quelques années suivant un ÉME (Généreux, Lansard, Maltais et Gachon, 2020). Cette action vise à s’assurer que les services sont accessibles pour la population, adaptés aux besoins et bien orchestrés avec les partenaires.

4 messages clés

1. Poursuivre la mise en œuvre du plan de rétablissement prévu (voir action 2) avec flexibilité et en partenariat avec les organismes locaux

- Clarification des rôles et tâches des différents acteurs impliqués, ex. organisateurs communautaires et intervenants psychosociaux du CISSS, intervenants des organismes communautaires, intervenants municipaux, etc.
- Maintien et mobilisation des équipes en place : équipe interdisciplinaire attitrée au suivi des personnes touchées + équipe de soutien au personnel
- Poursuite des relances psychosociales auprès de la population et des intervenants
- Maintien de la ligne téléphonique de soutien psychosocial aux personnes touchées par l’ÉME
- Poursuite de la Vigie psychosociale mensuelle

2. Contribuer à offrir un service d'aide à la relocalisation aux personnes concernées

- Ateliers de réflexion entre municipalités, MRC et CISSS pour discuter des enjeux de relocalisation et des meilleures alternatives pour les personnes en situation de vulnérabilités
- Considération des mesures de protection aux vagues de chaleur

3. Mettre en place des interventions de groupe pour soutenir les différentes personnes touchées en collaboration avec les partenaires municipaux et communautaires

- Pour les enfants, jeunes, hommes, femmes, personnes immigrantes, autres
- Implication de spécialistes en trouble de stress post-traumatique
 - [Débriefage psychologique](#) à éviter peu de temps après l'événement : intervention délicate qui relève des thérapeutes spécialisés en santé mentale et en intervention post-traumatique (Malenfant, 2013)
- Maintien dans le temps des groupes afin d'y faire appel à la suite de différents aléas ou de leurs conséquences (ex. perte de récoltes, de domiciles ou de revenu)
- Outil pratique : Fiche [Groupes de soutien et d'entraide](#)

4. Offrir des services de soutien scolaire aux enfants et aux jeunes touchés par l'ÉME

- Communications fréquentes et régulières entre le personnel du réseau SSS et les mieux scolaires
- Communications régulières avec les parents concernant l'évolution de l'enfant, ses forces et défis.
- Ateliers en classe pour promouvoir la santé mentale des élèves
- Références vers les programmes jeunesse du CISSS ou les organismes communautaires au besoin
- Soutien aux parents et référence vers des ressources d'aide du milieu
- Outil pratique : Fiche [Développer la résilience en milieu scolaire](#)

Prestation des services

Action 4 : Sensibiliser la population, les intervenant.es et les directions du CISSS sur les risques des ÉME pour la santé et le bien-être et l'importance de s'y préparer

La communication auprès des différents groupes dans la population et les organisations est la première étape pour permettre aux gens d'avoir accès à des informations fiables concernant les impacts possibles des ÉME et les actions pour mieux s'y préparer.

5 messages clés

1. Développer un plan de communication régional pour rejoindre différents publics cibles : population générale, municipalités, organismes communautaires intervenant.es et directions du CISSS

- Adaptation des documents du MSP, MSSS et du MELCC en fonction des réalités locales
- Concertation avec l'équipe de santé environnementale du CISSS afin de transmettre des messages justes au sujet de l'exposition aux inondations et aux vagues de chaleur dans la région
- Réalisation de chaînes pyramidales pour assurer le transfert d'informations internes au CISSS : Qui dit quoi et à qui? (ex. directions, directions adjointes, gestionnaires, coordonnateurs cliniques et équipes terrains)
- Soutien du Consortium InterS4 dans le transfert des connaissances
- Considération des résultats de la recherche OSIRISQ sur les meilleures stratégies de communication du risque auprès de la population.
- Utilisation d'un langage clair et simple
- Implication de porteurs de messages connus des communautés

2. Accroître les connaissances de la population et des intervenant.es sur les impacts des vagues de chaleur et les mesures à prioriser

- Réalisation d'une capsule vidéo "Vagues de chaleur" devant être visionnée par tous les intervenants du CISSS
- Intégration du sujet des vagues de chaleur dans les rencontres d'équipe et les communications avec la population
- Arrimage avec le plan chaleur accablante du CISSS

3. Rejoindre tous les citoyens les plus à risque face aux inondations et aux vagues de chaleur

- Consultation des outils de cartographie des vulnérabilités :
 - [Atlas des vulnérabilités aux aléas hydrométéorologiques et aux vagues de chaleur](#)
 - Cartographie des vulnérabilités psychosociales aux changements climatiques (Université Laval, à venir)
- Concertation avec les équipes santé mentale et SAPA pour rejoindre les personnes plus vulnérables aux vagues de chaleur
- Communication des informations essentielles à la préparation, ex. : trousse d'urgence 72h, plan d'évacuation, numéros importants, ressources, hébergement alternatif, gardiennage d'animaux, etc.
- Informations sur le [Système de surveillance de la rivière Chaudière \(COBARIC\)](#)

4. Encourager le parrainage et le soutien informel entre les personnes ayant des connaissances ÉME et celles en ayant peu

- Aide des OC pour identifier des citoyen.nes expérimenté.es en ÉME et volontaires
- Inspiration de la chaîne téléphonique de soutien informel de la MRC Montmagny

5. Collaborer avec le milieu de l'éducation pour intégrer des initiatives environnementales dans le cheminement éducatif des élèves du primaire et secondaire

- Ententes avec les Centres de services scolaires afin qu'ils se dotent d'un plan d'initiatives environnementales et protection de la santé
- Outils pratiques : Fiche [Agir pour l'environnement et la santé mentale](#) et [Environnement Jeunesse](#)

Action 5 : Adapter les services offerts à la population lors de l'ÉME

Cette action concerne l'intervention immédiate et à court terme au moment de l'événement. La réponse aux besoins de base des personnes est donc la priorité, de même que le soutien aux équipes terrain.

3 messages clés

1. Mettre en place les services essentiels à la population

- Transmission en continu des informations aux citoyen.nes : évolution de l'ÉME et risques, recommandations, services offerts
- Ouverture de centres de rassemblement d'urgence climatisés (en contexte de vague de chaleur) et de zones fraîches dans les milieux de vie partagés
- Soutien aux besoins de base des enfants et des jeunes : prolongation des horaires des services de garde, ouverture de services de garde d'urgence; aide alimentaire (concertation avec les ressources communautaires)
- Mise en service de la ligne téléphonique spécifique pour les personnes touchées (voir action 2, message clé 2) ([Premiers secours psychologiques](#), soutien psychosocial)

2. Soutenir les équipes sur le terrain dès le début de l'événement

- Communication directe et ouverte (rencontres d'équipes)
*aller au-delà des envois courriels
- Soutien dans l'application des mesures d'urgence en contexte de vagues de chaleur (ex. visites à domicile auprès des personnes vulnérables, suivi de l'hydratation)
- Mobilisation de ressources humaines en renfort
- Mobilisation de l'équipe dédiée au soutien du personnel (voir action 2, message clé 5)

3. Débuter les relances psychosociales dès que les besoins de base et la sécurité des personnes sont assurés (voir action 2, message clé 3) (CRAIP, 2019)

- Travail d'équipe avec les partenaires du milieu, ex. organismes communautaires, Croix-Rouge
- Proaction : aller vers les personnes pour leur offrir de l'aide
- Outil pratique : Fiche sur la [Relance psychosociale](#)

Action 6 : Renforcer la vision collective d'une culture d'entraide présente dans la région

Les communautés ayant un tissu social fort et des réseaux d'entraide sont plus résilientes face à une catastrophe. D'où l'importance de renforcer les différentes initiatives de soutien social provenant du milieu et de valoriser la solidarité qui caractérise la région.

4 messages clés

1. Poursuivre le déploiement du réseau d'Éclaireurs⁴

- Collaboration entre les CISSS-CA et BSL pour partager les bons coups dans la mise en œuvre de leurs réseaux
- Mise en valeur des retombées de la mesure du réseau des Éclaireurs auprès de la direction et des différents Éclaireurs impliqués
- Poursuite du recrutement et de la formation d'Éclaireurs dans la communauté

2. Développer des réseaux d'entraide variés et inclusifs

- Communications publiques soulignant la culture d'entraide et le soutien communautaire dans la région; appel aux citoyens afin qu'ils prennent soin de leur voisinage et des personnes plus vulnérables; mise en valeur des actions, dons
- Organisation de services bénévoles de parrainage des nouveaux arrivants
- Diffusion d'initiatives et de témoignages de personnes ayant vécu des expériences positives d'intégration (différences culturelles, sociales, de santé et de genre)
- Outils pratiques :
 - Fiches [Renforcer le soutien social](#) et [Groupes de soutien et d'entraide](#)
 - [Espace MUNI](#), pour les municipalités et les MRC

⁴ Pour en savoir plus sur le réseau d'Éclaireurs en Chaudière-Appalaches, consulter le site : <https://www.ciassca.com/extranet/medecins-partenaires-et-professionnels/prevention-promotion/reseau-declaireurs/>

3. Sensibiliser la population à l'importance d'une santé mentale positive

- Participation aux activités communautaires
- Entretien de relations sociales bienveillantes
- Saines habitudes de vie
- Normalisation de la demande d'aide
- Outil pratique : Fiche [Cultiver et promouvoir une santé mentale positive](#)

4. Collaborer à impliquer les parents et la communauté dans les pratiques éducatives des enfants

- Organisation d'activités culturelles et environnementales intergénérationnelles
- Inspiration du projet [ÉcoRéussite](#) du Parc des Appalaches, dont le [projet intergénérationnel de la MRC Montmagny « Tissés serrés »](#)

Action 7 : Améliorer la gestion des déterminants sociaux et environnementaux de la santé

La santé mentale populationnelle se situe au-delà des facteurs individuels. Certains déterminants sociaux et environnementaux ont été soulignés par les personnes consultées dans le cadre de ce projet, dont les enjeux liés aux logements abordables, aux services de transport et à l'aménagement du territoire.

5 messages clés

1. Contribuer à favoriser l'accès aux logements abordables et de qualité

- Concertation entre professionnel·les du CISSS en logement social et communautaire, la SHQ, les partenaires et les municipalités afin de dresser un bilan des besoins sur le territoire
- Sensibilisation des locataires et des propriétaires aux droits des locataires, responsabilités des propriétaires et enjeux d'exclusion sociale : voir la campagne de sensibilisation sur l'inclusion et les droits des locataires dans la MRC Nouvelle-Beauce
- Ajout de règlements en matière de qualité d'air dans les logements (ex. climatisation)

2. Accompagner les personnes en situation d'itinérance

- Soutien psychosocial et hébergement
- Maintien du programme *Tous pour toit* de la Ville de Lévis et déploiement dans la région en collaboration avec le CISSS et les organismes communautaires

3. Améliorer l'accès aux différents services de transport pour les personnes plus vulnérables : transport bénévole, covoiturage et transport en commun

- Évaluation des besoins en transport des personnes demeurant en HLM
- Promotion des initiatives présentes sur le territoire, ex. le Chantier Transport de la Nouvelle-Beauce
- Diffusion des initiatives de covoiturage dans la région

4. Encourager l'adaptation de l'aménagement du territoire aux vagues de chaleur

- Augmentation du nombre de parcs, d'arbres et de lieux ombragés
- Aménagement de jeux d'eaux pour les personnes plus vulnérables (ex. les cours des HLM)
- Installation de stations d'hydratation extérieures et intérieures gratuites
- Amélioration des accès aux sources d'eaux naturelles

5. Encourager l'amélioration des réseaux cellulaires et Internet dans les secteurs où ils sont défectueux

- Identification des secteurs non couverts sur le territoire (ex. MRC Montmagny problématique)
- Création d'ententes entre les partenaires et fournisseurs

Personnel de la santé et des services sociaux

Action 8 : Former les intervenants, les gestionnaires, la direction du CISSS et les communautés sur les enjeux psychosociaux des ÉME et les pratiques prometteuses

La formation du personnel est la base pour renforcer la résilience du système de santé face aux changements climatiques (OMS, 2016). Il est essentiel d'accroître les connaissances des professionnel·les et des communautés sur les liens existants entre les changements climatiques et la santé, de même que les interventions à préconiser pour protéger la santé mentale des populations.

3 messages clés

1. Former différents groupes de personnes afin de les sensibiliser aux impacts psychosociaux des ÉME et aux interventions aidantes.

- Exemples de personnes ou d'organismes à former :
 - Les gestionnaires et la direction
 - Les intervenants du CISSS et des organismes communautaires
 - Intervenant.es maîtrisant l'espagnol : s'adresser au Regroupement des intervenants en immigration de CA et aux organismes communautaires locaux de soutien à l'immigration <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/region/chaudiere-appalaches.html>
 - Les municipalités, les milieux scolaires, les entreprises
 - Les citoyens
- Exemples de formations :
 - [Formation provinciale sur l'intervention psychosociale en contexte de sécurité civile \(CRAIP\)](#)
 - [Premiers secours psychologiques en cas de désastres](#)
 - Sentinelles en prévention du suicide, Éclaireurs
 - Introduction à la sécurité civile
 - Webinaires de l'INSPQ : Changements climatiques et santé
 - Toute autre formation pouvant accroître les capacités d'adaptation des populations face aux CC
- Collaboration avec les organisateurs communautaires des équipes PPOC pour réunir les personnes clés à former

2. Créer un comité de travail responsable d'organiser les formations et y inclure des intervenants « terrain » du CISSS ainsi que des intervenants du milieu communautaire

- Montage de formation spécifiquement adaptée aux gestionnaires et à la direction du CISSS
- Planification d'une formation sur la structure de coordination en sécurité civile au Québec
- Participation d'une personne de même profession pour mieux véhiculer le message, qui est plus facilement capté si la personne qui le transmet nous ressemble (ex. infirmière à infirmière, médecin à médecin)
- Outil pratique : [Fiche Former les répondants, les bénévoles et les intervenants](#)

3. Favoriser la connaissance et l'intégration des approches cliniques et communautaires pour une meilleure complémentarité des interventions

- Intégration de la [Trousse d'interventions ARICA](#) dans les formations auprès des municipalités, des MRC, des organismes communautaires, de la population générale, des intervenants et gestionnaires du réseau SSS
- Présentation par les équipes de promotion, prévention et organisation communautaire (PPOC) des ressources locales disponibles et des services offerts dans les organismes de la région (présentations aux intervenants du CISSS et la population générale)
- Promotion du [211](#) : référence vers les services communautaires

Action 9 : Mobiliser toutes les directions du CISSS et les acteurs de la santé et des services sociaux dans la préparation des communautés aux ÉME

Suite à la sensibilisation et la formation des directions du CISSS, des professionnel·es et des partenaires, des activités de mobilisation sont de mises afin d'engendrer une participation active aux différentes actions proposées.

4 messages clés

1. Informer et mobiliser les directions et les gestionnaires du CISSS au sujet des actions à initier au CISSS et avec les partenaires (présent document)

- Utilisation de la note de breffage réalisée par le Consortium InterS4
- Organisation d'une réunion, initiée par la direction porteuse des recommandations du projet CASSIOPÉE (DSPu), pour rassembler les différentes directions du CISSS, ex. SAPA, DSMD, DSI, DSP, DSM, présenter les actions possibles et échanger sur leur faisabilité et le partage des responsabilités
- Implication de personnes-ressources pour faciliter la transmission des messages, personnes connues ayant des contacts préalables avec les directions.

2. Impliquer les professionnel·les des différentes directions dans les actions possibles (présent document) et la diffusion d'informations auprès de la population

- Rencontres avec les intervenant·es du CISSS, organisées par leurs directions respectives, afin de leur confier des mandats clairs pour intégrer dans leurs pratiques des actions visant à soutenir les populations en contexte de CC
- Considération des capacités et intérêts des intervenant·es pour adapter leurs rôles et responsabilités (Malenfant, 2013)

3. Soutenir les équipes PPOC afin d’impliquer les partenaires dans les actions pour protéger la santé mentale des populations en contexte de CC (présent document) et l’amélioration des connaissances des citoyen·nes à ce sujet

- Identification d’une personne-ressource afin de favoriser les communications avec les équipes PPOC locales au sujet des actions Santé mentale-changements climatiques
- Préparation de canevas de présentation pouvant aider les équipes PPOC lors de leurs communications auprès des citoyens et partenaires
- Rencontre avec les partenaires afin de présenter les actions auxquelles ils peuvent contribuer (présent document) et connaître leurs suggestions (ex. municipalités, MRC, milieux scolaires, OBV, organismes communautaires)
- Empowerment et approches ascendantes à privilégier

4. Considérer le contexte de manque et de roulement de personnel et les options possibles

- Parrainage des nouveaux employé·es par une personne de même profession
- Utilisation des réseaux d’entraide entre collègues (Veilleurs, Sentinelles, groupes de soutien en milieu de travail)
- Soutien psychosocial adapté au personnel et facile d’accès (ex. sur les lieux de travail)
- Valorisation de la santé mentale positive et reconnaissance du travail accompli par le personnel (ex. mois de l’appréciation).
Voir fiche [Cultiver et promouvoir une santé mentale positive](#)

Systèmes d'information sanitaire

Action 10 : Évaluer les actions et documenter l'expérience du rétablissement pour améliorer la préparation

L'évaluation des actions est essentielle pour connaître leurs retombées réelles et les impacts attendus ou non sur les clientèles visées. La documentation des différents vécus des personnes touchées par l'ÉME est un élément complémentaire à l'évaluation des actions et peut favoriser le rétablissement psychosocial des personnes et des communautés. Ces étapes permettent de prendre un recul sur les actions réalisées et d'orienter les décisions en conséquence

4 messages clés

1. Prévoir des méthodes d'évaluation à l'avance pour chaque action

- Implication des professionnel·les du Centre de recherche du CISSS pouvant émettre des recommandations sur les moyens d'évaluation à privilégier en fonction des actions
- Implication des intervenant·es et équipes terrain afin d'intégrer les méthodes d'évaluation dans leurs pratiques

2. Effectuer un bilan des actions réalisées

- Prévision d'une date d'échéance, ex. un ou deux ans après l'implantation des premières actions
- Utilisation d'un outil informatisé pour documenter les actions et leurs effets (Lime Survey)
- Analyse des données et synthèses
- Ajustement des pratiques et futures actions en conséquence

3. Documenter les expériences des personnes sinistrées et des intervenant·es impliqué·es

- Suggestion de créer des récits collectifs visant à donner du sens au vécu, favoriser le rétablissement psychosocial, l'inclusion et le transfert des connaissances

4. Rendre accessibles les connaissances et apprentissages réalisés pour bonifier la préparation

- Diffusion des connaissances par divers moyens durables et jugés appropriés par les personnes ayant participé (ex. présentations, capsules vidéo, balado, murales publiques, articles dans les journaux locaux, etc.)
- Soutien du [Consortium InterS4](#) en transfert de connaissances pour les CISSS membres

Action 11 : Connaître les vulnérabilités des communautés face aux changements climatiques et assurer une surveillance des impacts psychosociaux post-aléas

Cette action est nécessaire pour avoir des informations justes sur les vulnérabilités psychosociales des communautés. Par exemple, l'exposition aux aléas climatiques, les facteurs de risque à considérer et les capacités d'adaptation. Ces informations sont à la base des décisions et plans d'action en santé mentale populationnelle.

3 messages clés

1. Soutenir une « vigie » psychosociale de la population locale (MRC) et régionale avec différentes sources de données avant et après des événements difficiles. Cette vigie doit être réactive, réalisée à une échelle fine et soutenir la prise de décision locale dans le réseau de la santé et des services sociaux

- Outil de captation mensuelle des Éclaireurs (Lime Survey) mis en place dans le contexte de la pandémie et caucus décisionnels.
- Données clinico- administratives : 211, 811, signalements DPJ, I-CLSC, AAOR, police communautaire, taux de décrochage scolaire, etc.

2. Créer un outil permettant d'assurer une surveillance d'indicateurs réactifs des effets sur la santé mentale, les consultations pour des raisons de santé et la violence, etc. lorsque survient une vague de chaleur afin d'ajuster l'offre de services dans ces moments

- Établir des liens pour obtenir des données auprès de la sécurité publique, 811 Info-social, SISMACQ pour documenter les effets court terme des vagues de chaleur des points de vue des actes de violences, de la consultation des services de santé et services sociaux, etc.

3. Diversifier la surveillance des impacts psychosociaux des événements météorologiques extrêmes au-delà des troubles mentaux

- Référence à la [*Boîte à outils pour la surveillance post-sinistre des impacts sur la santé mentale*](#) de l'INSPQ (Canuel, Gosselin, Duhoux, Brunet et Lesage, 2019), qui propose des indicateurs sociaux et de bien-être

Action 12 : Poursuivre la recherche sur les approches et actions pour accroître les capacités d'adaptation des communautés et réduire les impacts psychosociaux des changements climatiques

Les activités de recherche qui permettent de découvrir des pratiques innovantes ou initiatives émergentes prometteuses et développer de nouvelles connaissances pour mieux agir doivent se poursuivre grâce à des partenariats avec différentes universités, équipes et centres de recherche.

5 messages clés

1. Documenter les contextes pour soutenir les actions en matière d'adaptation aux changements climatiques

- Impliquer les cliniciens, les gestionnaires et les équipes en organisation communautaire afin de connaître les dynamiques formelles et informelles des différentes municipalités, leurs forces et défis, les initiatives déjà présentes et les processus de travail intersectoriels

2. Documenter, coconstruire et évaluer les actions en matière d'adaptation aux changements climatiques

- Impliqués les cliniciens, les gestionnaires et les équipes en organisation communautaire afin de connaître les dynamiques formelles et informelles des différentes municipalités, leurs forces et défis, les initiatives déjà présentes et les processus de travail intersectoriels

3. Soutenir le développement d'autres indicateurs sociaux de surveillance pouvant influencer la santé mentale des populations

- Ex. Indice de cohésion sociale (Mathieu Philibert, UQAM, à venir); Indice de vulnérabilité dans la Cartographie des vulnérabilités psychosociales aux changements climatiques (Jade Talbot, U. Laval, à venir)

4. Poursuivre la recherche sur les effets des vagues de chaleur sur la santé mentale et le bien-être psychosocial des populations Améliorer les connaissances sur les vagues de chaleur causant des décès et les risques d'inondations

- Concertation avec l'INSPQ et le MSSS
- Concertation avec les [organismes de bassins versants](#) (OBV) du Québec

5. Poursuivre la recherche sur les effets sur la santé mentale et le bien-être psychosocial des populations sur les autres cours d'eau que la rivière Chaudière-Appalaches et étiage

Références

- Centre de Recherche Appliquée en Intervention Psychosociale (CRAIP) (2019). *Formation provinciale sur l'intervention psychosociale en contexte de sécurité civile*. Saguenay: CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- Clayton, S., Manning, C., Krygsman, K. et Speiser, M. (2017). *Mental health and our changing climate: impacts, implications, and guidance*. Washington, D.C.: American Psychological Association and ecoAmerica.
- Généreux, M., Lansard, A.-L., Maltais, D. et Gachon, P. (2020). *Impacts des inondations sur la santé mentale des Québécois: pourquoi certains citoyens sont-ils plus affectés que d'autres?*. Institut national de santé publique du Québec. Repéré à <http://www.monclimatmasante.qc.ca/impacts-des-inondations-sur-la-sante-mentale-des-quebecois>
- Khan, A., Aftab, R. et Qayyum, A. (2017). *Disaster risk management and climate change for business continuity and sustainable development*. *Abasym journal of social sciences*, 10, 109-125.
- Malenfant, P.-P. (2013). *L'Intervention sociosanitaire en contexte de sécurité civile: volet psychosocial: document de référence module 6: Les interventions psychosociales*. Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec. Repéré à https://www.ciuss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/fichier/module_6_la_fonction_intervention_psychosociale.pdf
- Organisation mondiale de la santé (2016). *Cadre opérationnel pour renforcer la résilience des systèmes de santé face au changement climatique*. Genève (Suisse). Repéré à <https://www.who.int/fr/publications-detail/operational-framework-for-building-climate-resilient-health-systems>